

# DOMMAINE PUBLIC DP

## Du vif-argent à Yverdon

UNE ADMINISTRATION cantonale peu curieuse et une commune soucieuse d'agrandir son parc technologique confient à une petite société inexpérimentée le mandat d'éliminer des déchets dangereux. L'affaire tourne mal, bien sûr: faillite de l'entreprise et pollution du site. Une nouvelle illustration de la compétition perverse que se livrent emploi et protection de l'environnement: hier, Alusuisse refusant de filtrer le fluor de ses cheminées et menaçant de fermer son usine valaisanne; aujourd'hui Yverdon.

L'industrie suisse de la dépollution possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents étrangers, dans un secteur en pleine expansion qui, pour la seule Europe, cherche 300 000 travailleurs qualifiés. Si la Suisse est en tête, ce n'est pas tant par vertu particulière qu'à la suite d'expériences traumatisantes telles que Seveso et Schweizerhalle. Dès lors elle joue un rôle déterminant dans la mise au point de la Convention de Bâle, en vigueur depuis 1992, qui règle le transport transfrontalier des déchets dangereux. Tout comme elle développe les technologies de pointe: c'est Ciba-Geigy construisant pour sa rivale Roche le seul four européen capable de détruire la dioxine.

Mais à quoi bon ce savoir si les

autorités ne remplissent pas correctement leur tâche de contrôle et si des entreprises telles que Bio-dépollution à Yverdon ternissent la réputation de la branche?

Les techniques les plus sophistiquées ne doivent pourtant pas faire oublier une loi fondamentale dans ce domaine: on n'élimine jamais les déchets, on ne fait que les transformer. Voyez l'exemple du mercure: l'offre sur le marché dépasse la demande ce qui ne stimule pas le recyclage de ce métal. L'incinération? En Suisse, une tonne d'ordures ménagères contient environ 800 mg de mercure et,

dans le meilleur des cas, 70 mg seront rejetés dans l'atmosphère. Reste la transformation du mercure en forme très peu soluble et sa réintroduction dans les mines d'où il a été extrait - c'était le scénario d'Yverdon...

Dans le cas parti-

culier, c'est le terrain avoisinant qui a tenu lieu de mine.

Prioritairement, il faut donc empoigner le problème à la source. En développant des modes de production et en fabriquant des produits plus propres. Cette évolution nécessaire, seules des taxes d'incitation la favoriseront. Ces taxes dont le principe est unanimement loué parce qu'elles respectent les mécanismes du marché et aussitôt décriées dès que se profile un projet concret. GE

*Une loi fondamentale  
dans ce domaine: on  
n'élimine jamais les  
déchets, on ne fait  
que les transformer*

# Comptes nationaux 97: repetita placent

*Les comptes nationaux sont régulièrement commentés par DP. Mais, dans le débat public, leur analyse est laissée aux spécialistes. Pourtant ils reflètent année après année l'enrichissement du pays. Et par conséquent le problème de la répartition de cette richesse, ou dans tous les cas, celui de sa contribution aux charges politiques.*

**L**A BANQUE NATIONALE a annoncé les premiers résultats globaux de la balance des revenus en 1997. C'est un nouveau record. La barre des 30 milliards a été franchie. Le meilleur résultat antérieur datait de 1993 à hauteur de 28 milliards

Quelques remarques, certaines déjà exprimées, mais c'est le phénomène et non pas le commentaire qui est répétitif.

## Un phénomène structurel

En 1993, la récession était particulièrement forte. Elle se traduisait par une baisse des importations: quand l'économie va mal, les achats à l'étranger baissent. En conséquence, la balance des biens et marchandises en 1993 se révélait à elle seule positive, après avoir été fortement déficitaire dans les années de haute conjoncture, notamment en 1989 qui fut une période de surchauffe. En 1997 on retrouve une situation plus proche de la normale. La balance des biens et marchandises est à peine bénéficiaire à 0,3 milliard. Si donc le solde global bat un nouveau record, c'est l'indice probant que l'on se trouve devant un phénomène permanent, non pas conjoncturel, mais structurel. Il faut en tirer les conséquences économiques et politiques.

## Les gagnants

Ces excellents résultats vont exercer une pression à la hausse sur le franc suisse. La Banque nationale combattra ce phénomène par une politique d'argent abondant et de taux d'intérêt au plus bas. Cela pourrait constituer les éléments d'un nouvel emballement. Mais cette fois-ci, les conditions ne sont pas réunies. Les banques ont appris, sous l'effet d'une quarantaine de milliards de pertes, à être prudentes; elles continuent à serrer les crédits, alors même qu'elles peuvent se refinancer aux meilleures conditions. On assiste d'ailleurs à une forte expansion des bénéfices bancaires, notamment dans les prestations à l'étranger.

Enfin le revenu des capitaux, investis ou placés à l'étranger, continue à augmenter, avec un solde positif de 17 milliards, qui reflètent la bonne santé des multinationales et des

banques, qu'elles agissent pour leur compte ou celui de leurs clients. La fortune suisse se porte bien.

## Conséquences

Il faut mettre en regard ces résultats exceptionnels, ceux d'un podium en comparaison internationale, avec l'état des finances fédérales et la politique d'austérité annoncée. Si devant n'importe quel observateur étranger, ces chiffres étaient présentés avec un soupçon traduisant notre situation étatique «oh combien difficile!», il n'obtiendrait pour réponse qu'un éclat de rire.

Le solde actif de notre balance exprime un enrichissement national. Les cours boursiers des grandes sociétés suisses en sont pour une part le reflet. Ils ne sont donc pas artificiels. La justice voudrait que leurs détenteurs et bénéficiaires participent plus substantiellement à la couverture des charges publiques. C'est donc à juste titre que des propositions ont été avancées. A été lancée la proposition d'un impôt sur les gains en capitaux; nous avons soutenu parallèlement, pour des raisons liées à la perception, un impôt sur l'enrichissement mobilier.

Au-delà des questions techniques, il faut admettre qu'il ne s'agit pas, comme certains voudraient le faire croire, d'une mode, d'une idée d'un jour. On touche à une structure suisse, source d'inégalités. Le reconnaître, c'est le premier pas du débat. *ag*

## Brève

**J**ACQUELINE MAURER-MAYOR a signé l'édito dans le bulletin d'information de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Qui annonce que «le Comité stratégique de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale a nommé les membres du Comité directeur.» Sur les douze membres du Comité directeur, pas une seule femme.

«Votez femmes pour que ça change», titre le tous ménages distribué par le département de Jacqueline Maurer dans les foyers vaudois pour les élections.

Une maxime à appliquer. *gs*

# Nouvelles menaces, menaces oubliées

*La commission Brunner vient de rendre son rapport tant attendu. La surprise? Pas de surprises, peu d'audace, peu d'imagination. Quelques propositions, soigneusement balancées.*

**A**PPRÉCIER LES MENACES qui pèsent sur l'existence de la Suisse et leur avenir, évaluer le rôle et les limites du système de milice et de la neutralité, tirer les conséquences de l'imbrication croissante entre sécurité intérieure et extérieure: à trente ans de distance, les rapports des commissions d'études pour les questions stratégiques présidées par le professeur Karl Schmid en 1969 et par l'ambassadeur Édouard Brunner en 1998 reprennent le même mandat. Mais elles ne parlent plus du même monde. Entretemps l'Union soviétique a implosé, la mondialisation économique et technique s'est accélérée, le chômage et la sécurité intérieure sont devenus des préoccupations majeures de l'opinion publique.

## **Tout a changé; tout demeure possible**

Dans le rapport qu'elle vient de remettre au Conseil fédéral, la commission Brunner reste prudente. Tout demeure possible. Mais la situation géostratégique de notre pays a changé du tout au tout. L'espace de notre sécurité s'est élargi. Les États qui nous entourent sont engagés dans un processus d'intégration. Notre sécurité repose dès lors moins sur une défense militaire forte que dans notre coopération à la sécurité collective recherchée par nos voisins et plus largement par les États démocratiques. Mais de nouvelles menaces apparaissent, diffuses, internes, qui ne sont plus, ou plus uniquement, l'affaire de l'armée seulement. La dissuasion cède le pas à la prévention, qui elle aussi suppose une présence helvétique plus active dans les organisations régionales et internationales.

On le voit, l'analyse géopolitique à laquelle se livre la commission Brunner n'est pas d'une originalité bouleversante. Mais doit-elle l'être?

Composée de 41 membres (!) représentant les sensibilités politiques, culturelles, professionnelles du pays, y compris celle de Christoph Blocher, la

commission – de réflexion et non de réalisation – semble bien avoir préféré la recherche du consensus à l'audace intellectuelle. Le catalogue des menaces – terrorisme, criminalité, etc. – est standard. La question des flux migratoires renvoyée à la tradition humanitaire. Et d'une façon générale, la cohérence entre les objectifs de politique intérieure et extérieure n'est pas prise en considération, malgré le lien très fort que la commission relève entre ces deux grands domaines d'intervention de l'État. Les effets du libéralisme à tous crins sur le tissu social et le fonctionnement des institutions démocratiques ne sont même pas évoqués. L'imbrication économique de la Suisse dans l'ordre mondial n'appelle qu'une hypothèse, celle des pressions économiques qui pourraient être exercées sur notre pays.

## **Examiner les troubles à venir, même dans les démocraties**

À la lumière de la rupture de 1989, peut-on écarter la possibilité que la mondialisation de l'économie et la globalisation de l'information (Internet) puissent engendrer des troubles graves de l'ordre public, des ruptures fortes dans les institutions, des formes nouvelles d'instabilité, même dans les pays démocratiques? À la longue, quels seront les effets du comportement de certaines élites financières amoraux et inciviques (Martin Ebner) sur l'opinion publique? Hier, les états-majors élaboraient des plans de campagne pour des guerres qui n'auront probablement jamais lieu. Aujourd'hui, les spécialistes de la stratégie réunis par le gouvernement ne devraient-ils pas examiner ensemble les scénarios des troubles à venir autant que tirer les leçons de changements survenus récemment?

Sur un point, le rapport fait preuve d'imagination en évoquant la possibilité que, face à une menace, notre pays soit laissé à son destin pour avoir préféré l'isolement à la coopération active avec des voisins qui constituent sa

zone de sécurité, ses partenaires historiques et naturels.

## **Des propositions soigneusement balancées**

La commission Brunner achève sa réflexion par une brassée de propositions soigneusement balancées.

L'usage de l'instrument de la neutralité doit être encore assoupli, comme le recommande le gouvernement dans son rapport de 1990 sur la politique de sécurité, mais il n'est pas question de l'abandonner pour des raisons historiques et psychologiques.

La conception de la défense générale des années soixante est remise en cause, mais l'effort portera sur une diminution des effectifs de la protection civile, un allègement des structures de l'économie de guerre et une implication accrue des cantons dans ces domaines.

Le Conseil fédéral doit être conseillé par un Conseil de sécurité de cinq membres chargé d'analyser en permanence la menace, y compris en matière de communication (leçon de la crise des fonds en déshérence?).

Enfin l'armée elle-même doit être dégraissée et adaptée aux besoins nouveaux de la sécurité. Le plan-directeur de l'armée 95, vieux de quelques années, est donc lui aussi remis en cause. Contrairement aux propositions du groupe de travail Otto Schoch de 1990, l'armée de milice allégée subsiste, accompagnée de la constitution de troupes professionnelles adaptées à des missions nouvelles comme la lutte contre le terrorisme, alors que bérets bleus et bérets jaunes forment un *Swiss solidarity Corps* (en anglais pour éviter le référendum?).

Enfin le concept de fédéralisme, bien oublié dans la réflexion stratégique depuis des décennies, refait surface dans les perspectives de la commission Brunner, comme on le voit aussi au plan de la politique étrangère; ceci constitue peut-être un geste en direction de Christoph Blocher, seul à avoir refusé d'adopter le rapport. jcf

# Bien agiter avant de servir

*Il vaudrait mieux ne pas confondre élection au Conseil fédéral et compétition sportive.*

L'ANNONCE DE LA démission de Jean-Pascal Delamuraz a déclenché une vaste chasse aux candidatures. Non seulement au sein du parti radical, héritier naturel du siège vacant, mais également parmi des personnalités du monde économique. Dans cette opération « perle rare », plusieurs journaux se sont particulièrement distingués, rêvant peut-être d'entrer dans le club des faiseurs de conseillers fédéraux. Très vite ces hypothèses se sont dégonflées, comme des baudruches qu'elles étaient en réalité: il ne suffit pas de lancer un nom, sans même prendre contact avec l'intéressé, pour fabriquer un candidat. Du coup, les médias se plaignent d'une élection sans surprise, fade. Et des groupes parlementaires se prennent au jeu en exigeant un véritable choix.

## Le titre quotidien

Pourquoi la désignation des membres de l'exécutif fédéral devrait-elle singer les compétitions sportives et soulever à tout prix les passions? Ne s'agit-il pas simplement d'une règle médiatiquement imposée – bien agiter

avant de servir – qui permet de livrer aux lecteurs leur pain quotidien de gros titres et de manchettes percussives?

## Un petit jeu futile

Tant que l'élection du Conseil fédéral restera l'affaire de l'Assemblée fédérale, les partis joueront le premier rôle dans la sélection des candidats. Bien sûr, ce mode de sélection ne garantit pas le choix des personnalités les plus brillantes, les plus charismatiques. Mais est-ce bien de ces personnalités-là que nous avons besoin? Représentatives de leur parti mais prêtes à négocier un solide compromis au sein du collège, capables de convaincre les députés et de défendre un projet devant le peuple, compétentes pour diriger une administration naturellement peu souple, au bénéfice d'une résistance physique au-dessus de la moyenne, voilà les personnes recherchées pour ce poste. Un profil peu propice à l'excitation des foules. Voilà pourquoi nous assistons et nous assisterons encore à ce petit jeu futile sous prétexte de rechercher les meilleurs. *jd*

## INDEMNITÉ REFUSÉE

# A quoi sert la commission Bergier?

L'ACTUALITÉ APORTE UNE réponse ironique à la question du dernier « Temps présent » de la TV romande: le Conseil fédéral a décidé de ne pas entrer en matière sur l'indemnité de 100000 fr. réclamée par un descendant de réfugié refoulé durant la Seconde guerre mondiale.

## Une décision inopportune

Les arguments juridiques du gouvernement sont certainement solides. Ils sont même accompagnés de l'expression de considérations humaines qui montrent que l'autorité ne veut pas refaire les erreurs psychologiques grossières des banques. Le malheur c'est qu'en agissant ainsi, le Conseil fédéral prend de vitesse les conclusions de la commission Bergier et qu'il se prive par là de l'appui moral que pourrait lui

apporter le constat d'experts indépendants. Après avoir accepté de réexaminer la politique suivie par la Suisse durant la Seconde guerre mondiale d'un point de vue non seulement historique, mais éthique - ce qui pose un problème épistémologique formidable aux historiens-, la commission Bergier est maintenant mise sur la touche avant d'avoir ouvert la bouche.

En termes de politique étrangère et d'image, la décision du gouvernement, ou tout au moins la façon dont il a agi, n'aura pas de très bons effets, même avec la compréhension de la communauté israélite helvétique et des amis de la Suisse. En outre, elle fragilise encore le travail de la commission Bergier, quelles que soient les conclusions de cette dernière, quel que soient les moyens juridiques et matériels dont elle dispose. *jcf*

# La Gazette et le colonel

**Au moment où le Journal de Genève va disparaître, sort de presse un livre de l'historien Alain Clavien, qui éclaire une période charnière de l'histoire de La Gazette.**

FONDÉE EN 1798 sous un autre nom, intégrée au *Journal de Genève* en 1991, ressuscitée pour une édition le 31 janvier 1998, *La Gazette de Lausanne* vient de faire l'objet d'un livre à mon avis exceptionnel. Son auteur, Alain Clavien, déjà connu pour sa thèse sur *Les Helvétistes*, se propose trois objectifs :

- présenter l'histoire du journal vaudois le plus connu dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ;

- faire revivre la politique vaudoise à l'époque où le radicalisme dominait sans partage le canton ;

- présenter un homme hors-norme : Édouard Secretan (1848-1917).

Journal sans grand profil à l'arrivée de Secretan en 1874, *La Gazette de Lausanne* devient un organe de presse combatif qui sait prendre le virage de la modernisation et se transforme en journal de référence, rayonnant peu à peu sur toute la Suisse romande et même au-delà.

Un des mérites d'Alain Clavien réside dans l'analyse du ménage financier de *La Gazette de Lausanne* car les archives de l'entreprise pour la période considérée ont été mises à sa disposition. C'est étonnant et ça doit être souligné.

## Libéraux contre radicaux

Les passionnés d'histoire de la presse trouvent de nombreux rappels de titres disparus. C'est ainsi que chaque tendance libérale avait son journal, que ce soit *L'Estafette*, avant son absorption par la *Tribune de Lausanne* ou *Le Nouvelliste vaudois*, racheté pour disposer d'un journal libéral plus populaire afin de concurrencer *La Revue* (radicale).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, radicaux et libéraux se combattaient dans le canton de Vaud. Les journaux libéraux profitaient de toutes les erreurs des radicaux en place pour les attaquer violemment. Très souvent écartés du pouvoir en raison du système majoritaire, les libéraux cherchaient à diviser le parti omnipotent, sans y réussir réellement. Le récit de ces luttes sera une révélation pour les générations actuelles. Il en va de même au niveau fédéral. Le fossé

qui se creuse pendant la Première Guerre mondiale n'a rien d'un modeste « Röstigraben ». Citons deux informations particulièrement éclairantes : la première relate l'exil au sud de la France du « riche tanneur lausannois Jean-Jacques Mercier (qui estime que l'impôt progressif est intolérable) ». La seconde donne un nouvel éclairage de l'accord du 6 mai 1892 qui mit fin à la lutte ouverte entre radicaux et libéraux. Clavien ne pense pas qu'il s'agisse d'« un rapprochement contraint des partis bourgeois effrayés par la montée du mouvement socialiste ». Il y voit aussi « la lassitude d'une guerre qui dure depuis trop longtemps ». N'oublions pas qu'il y eut des menaces de duels à l'épée.

## Qui est Secretan ?

Reste à présenter cet Édouard Secretan, né à La Haye comme fils du pasteur de l'Église wallonne. Il a étudié à Lausanne, a été traducteur au Conseil des États, Secrétaire au Département politique fédéral et simultanément correspondant de Berne de *La Gazette de Lausanne*. Rédacteur en chef de ce journal depuis 1874, il en est ensuite devenu directeur jusqu'à sa mort en 1917. Une page entière lui est consacrée dans

le volume sur l'Assemblée fédérale 1848-1920, établi par Erich Gruner et ses collaborateurs, car il a mené de nombreuses activités de front, en particulier une carrière militaire qui l'amena comme divisionnaire à la tête de la 1<sup>ère</sup> Division et une carrière politique couronnée par sa présence au Conseil national de 1899 à 1917.

Alain Clavien nous montre comment cet homme, autoritaire, a réussi à fonder un journal réellement moderne au moment où la presse se transformait et où *La Feuille d'Avis de Lausanne* (24 Heures) commençait sa conquête des Vaudois.

À noter que les annexes sont du plus grand intérêt et qu'il ne reste plus qu'à souhaiter un crédit de recherches pour permettre à Alain Clavien d'achever l'histoire de *La Gazette de Lausanne*, dont il a déjà écrit un chapitre consacré à la tentative de rachat par des membres de la Ligue vaudoise. Et pourquoi ne lui confierait-on pas l'histoire du *Journal de Genève* ? cfp

Alain Clavien, *Histoire de la Gazette de Lausanne Le temps du colonel 1874-1917*, L'Aire, 1998.

Alain Clavien, *Les Helvétistes. Intellectuels et politiques en Suisse romande au début du siècle*, Éditions d'en bas, 1993.

## DROIT DE GRÈVE

### Passé en retrait

LORS DE LA session parlementaire de janvier dernier, le Conseil des États, timoré, a renoncé à inscrire le droit de grève dans la future nouvelle Constitution. Non que les sénateurs se refusent à reconnaître l'existence de ce droit ; mais ils préfèrent le déduire de la liberté d'association, qui lui a trouvé place dans le texte constitutionnel (DP 1329).

Plus récemment, le Tribunal cantonal zurichois, ayant à trancher dans un conflit de travail, a constaté que la grève n'est pas reconnue en droit suisse. Il s'est appuyé notamment sur la décision précitée du Conseil des États.

La reconnaissance du droit de grève est l'affaire du législateur, pas de la justice, a-t-il estimé.

Les juges zurichois font fausse route et montrent qu'ils ont besoin d'un sérieux recyclage professionnel. En effet, la doctrine comme la jurisprudence fédérale admettent le droit de grève à certaines conditions.

Dès lors, pour éviter à l'avenir des procédures longues et inutiles – car le Tribunal fédéral va certainement casser cette décision –, la nouvelle Constitution doit clairement énoncer le droit de grève. La parole est au Conseil national. jd

# Réflexion sur le «Nous»

Par Jean-Yves Pidoux, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne

Partons de la première personne du pluriel... Et tentons quelques considérations sur trois expériences banales, où l'auteur de ces lignes s'est entendu dire qu'il faisait partie d'un «nous».

L'AUTEUR DE CES lignes s'est retrouvé, à l'occasion d'un bicentenaire, inclus dans des discours invoquant une spécificité culturelle et historique: «nous autres Vaudois», a-t-il entendu maintes fois, dans les discours commémoratifs.

Auditeur d'un débat sur l'Université, il a été surpris que certains de ses membres associent cette institution (et lui avec, puisqu'il y travaille) à une mythique abbaye de Thélème où se produisent et s'échangent les connaissances et les créativités: en réalité, elle lui apparaît plutôt pétrifiée et corporatiste. Il adhère à l'utopie, mais ne lui reconnaît guère de validité descriptive... N'empêche: cette image a été utilisée pour évoquer une supposée «communauté» académique.

Et puis, combien de fois n'a-t-il pas, doté d'un nom «bien de chez nous», été interpellé sur sa commune d'origine et son éventuelle parenté avec telle personnalité locale.

Trois situations où un individu se retrouve membre d'une collectivité en laquelle il peut avoir peine à se reconnaître. Son «je» a ainsi pu se rebiffer; mais, pour renier une appartenance, l'affiliation à une autre est inévitable. Bien que Vaudois, dira ce «je», je ne suis pas ce type de Vaudois; ou: certes membre de la communauté universitaire, je m'insurge contre le mandarin; ou encore: je ne suis pas originaire de tel endroit, mais de tel autre.

## Pluralité des identités

La philosophie a parfois opposé comme deux entités irréductibles un «individu» et un «monde», ce dernier étant vu comme hostile à la réalisation de l'authenticité personnelle. Mais l'individualisme qui fétichise le moi est une idéologie à la consistance douteuse et à la réalisation improbable: personne ne vit en individu autonome. La langue courante, toute simple, nous renvoie à un modèle de relations complexes: il suffit de prêter attention à n'importe quelle conversation pour entendre non seulement les je et les eux, mais aussi des tu, nous, on, vous. Norbert Elias l'indiquait dans son introduction à la sociologie: à elle seule, la séquence des pronoms personnels et impersonnels est plus différenciée qu'une bonne part de la philosophie de bistrot ou d'académie. (*Qu'est ce que la sociologie*, Agora, pp. 146 sq.)

Ainsi vivons-nous dans un monde de «nous». La famille, aimée ou haïe, est la première instance collective à laquelle chacun est affilié, puis confronté. Puis l'école, les groupes de pairs, les associations et agrégations diverses, multiplient et croisent ces affiliations. Tant et si bien qu'une des tâches favorites des psychosociologues est de repérer les «engroupes» et les «hors-groupes», les collectifs auxquels nous nous référons lorsque nous disons «nous» ou «eux», avec toutes les relations paradoxales qu'entretiennent ces groupements: tel fan considérera comme «eux» les footballeurs employés par des clubs rivaux de ceux de sa ville, mais comme «nôtres» ces mêmes adversaires, titularisés dans l'équipe nationale.

À leur tour les politologues gloseront sur la multiplicité des différenciations. En Suisse cette multiplicité atténuée les risques de conflits. Les «nous» sont innombrables, au niveau politique, mais aussi communal, régional, linguistique, professionnel, confessionnel, de genre, etc.: ils impliquent tant de déclarations et d'actes d'obéissance enchevêtrés qu'ils rendent impossible la constitution d'un petit nombre de camps nettement et simplement opposés.

## Complexité des identités

Il ne suffit pas de dire que les nous sont des agrégats de je. En réalité les je sont des composés de nous. Cornelius Castoriadis, récemment disparu, l'écrivait: «Demandez-vous: quelle est la part de tout votre penser et de toutes vos façons de voir les choses et de faire des choses qui n'est pas, à un degré décisif, conditionnée et co-déterminée par la structure et les significations de votre langue maternelle, l'organisation du monde que cette langue porte, votre premier environnement familial, l'école, tous les «fais» et «ne fais pas» qui circulent, les façons de faire qui vous sont imposées par les artefacts innombrables dans lesquels vous nagez, et ainsi de suite. Si vous pouvez vraiment répondre, et en toute sincérité: à peu près un pour cent, vous êtes certainement le penseur le plus original qui ait jamais vécu». (*Domaines de l'homme*, Seuil, 1986, p. 224).

C'est à travers notre identification à des catégories englobantes que nous devenons spécifiques aux yeux d'autrui – et à nos propres yeux. Pour être à nul autre pareils, nous ne cessons de nous référer à un ensemble d'autrui, de nous en distinguer, d'aspirer à en faire partie.

Je tirerai de cette réflexion générale une conclusion bien attendue: ce n'est que si la part publique de notre identité est vivifiée, avec des engagements dans une cité et une collectivité, que notre identité sera substantielle – et irréductible. Si au contraire nous nous retirons dans le privé, celui-ci disparaît, et «nous» avec. Privé et public sont interdépendants. Sans «je» pas de «nous»; sans «nous», pas de «je»; l'identité individuelle au sens plein n'advient qu'à travers l'existence en société, dans la relation avec tous ces autres qui rendent possible, à chacun d'entre nous, d'être identiques à nous-mêmes. ■

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (ge)

Jean-Claude Favez (jcf)

André Gavillet (ag)

Pierre Imhof (pi)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (cfp)

Le Forum: Jean-Yves Pidoux

Composition et maquette:

Jean-Luc Seylaz, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,  
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

# « Vive l'absence de pub! »

À fin octobre 1997, vous aviez découvert un questionnaire dans votre exemplaire de *Domaine Public*. Nous avons reçu de nombreuses réponses, dont nous avons extrait les enseignements suivants.

LE TAUX DE réponse, d'abord, est plutôt élevé si l'on considère qu'il n'y avait ni tirage au sort avec lots somptueux à la clef, ni même d'enveloppe pré-adressée et dûment timbrée. 257 personnes se sont donné la peine de répondre, sur 2429 journaux envoyés, soit un taux de réponse de 10,6 %. Nous remercions ceux et celles qui ont accepté de nous consacrer un peu de leur temps.

Il est bien entendu difficile de jauger la représentativité de l'échantillon. Qui répond le plus, et le moins volontiers à ce type de questionnaire? Les hommes ou les femmes? Les jeunes ou les retraités? Les lecteurs satisfaits ou les insatisfaits?

## 3,5 fois moins de femmes

Les réponses masculines sont fortement majoritaires avec 78 %, contre 22 % pour les féminines.

La moitié des lecteurs et des lectrices lisent le journal en entier. Les femmes lisent un peu plus volontiers les articles selon le sujet traité que les hommes (44 femmes et 135 hommes); les hommes sont beaucoup plus nombreux à ne pas répondre à cette question (58 contre 11).

Le graphique ci-dessous montre la distribution par tranches d'âge des questionnaires retournés. Personne ne sera surpris de constater que les jeunes lecteurs ne sont pas légion: une dizaine seulement jusqu'à 30 ans! Le gros des lectrices et lecteurs se situe entre

40 et 60 ans. On constate ensuite une chute brutale qui coïncide avec l'âge de la retraite. Viennent ensuite, autour de 75 ans, ceux qui constituent certainement le noyau des fidèles de la première heure. Peut-être leur soutien indéfectible les rend-ils quelque peu surreprésentés. Il est possible aussi – et c'est ce que nous souhaitons – que *DP* soit un journal auquel on reste fidèle.

## La politique fédérale plutôt que le sport

La « politique fédérale » vient largement en tête au palmarès des sujets avec 63,6 %; ensuite les « dossiers économiques » avec 53,3 %. Un groupe suit à distance, constitué des « partis, syndicats et vie associative » (45,4 %), de l'« environnement et de l'énergie » (43,4 %), de la « politique sociale et de la santé » (43,4 %), des « relations Suisse-Europe » et des « politiques cantonales » (40 %). Quel est le sujet le moins retenu, avec 2,9 %? Il s'agit de « sport et société ». Peu étonnant non plus, le score de la « défense des consommateurs », que nos lecteurs trouvent certainement trop bien traitée dans *J'achète mieux*. Plus de surprise à découvrir le petit 14 % accordé à l'« égalité homme-femme » (rappelons le 22 % de réponses féminines au questionnaire!), la faible performance de la « Suisse alémanique » (16,1 %), de l'« immigration et de l'asile » (16,5 %).

## « Peut être améliorée, mais ce n'est pas essentiel »

La maquette semble contenter nos lecteurs: 6 personnes ne l'apprécient pas, 29 trouvent qu'elle doit être améliorée, 106 la trouvent très agréable. Surtout, l'addition de ceux et celles qui se moquent de la forme (86) et ceux qui ne répondent pas à cette question (32), montre que la majorité de nos lecteurs mettent l'accent sur le fond et manifestent leur indifférence aux questions de forme. La maquette est jugée austère « mais elle correspond bien aux objectifs de *DP* ». Certains regrettent le raccourcissement de l'édito et d'autres s'en félicitent; une faible minorité sug-

gère l'introduction de photographies, alors qu'une autre prie pour que cela ne se produise pas!

## Actifs dans la cité

Le 60% des questionnaires (154) mentionne l'appartenance à une association, un parti, un syndicat. 25% répondent par la négative et 15% ne répondent pas à cette question. Ce sont les syndicats et les associations professionnelles qui viennent en tête (72 mentions), suivis par le Parti socialiste (54), les associations écologistes (33). À noter que ces apparences ne sont pas exclusives. Relevons encore quelques minoritaires: PDC, radicaux, libéraux, féministes, PdT, SolidaritéS, – sportifs.

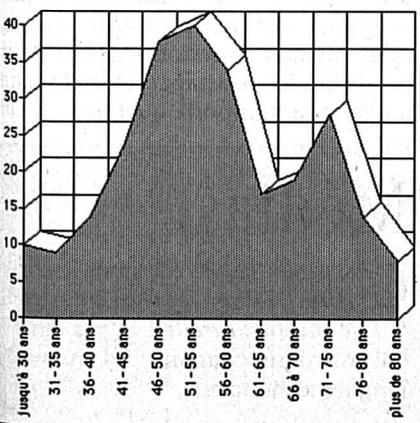
## Tout est bon, presque

Effet de la surreprésentation des personnes satisfaites dans les questionnaires retournés? Très peu d'articles sont jugés déplaisants et les mentions d'articles appréciés sont sept fois plus nombreuses. Les éditos sont particulièrement aimés, comme les chroniques littéraires d'Anne Rivier, et les articles scientifiques de Gérard Escher.

C'est sans étonnement que l'on découvrira que les lecteurs de *DP* ont suivi des formations supérieures. Une bonne proportion travaille dans l'enseignement (54 sur 242 réponses), les autres se répartissant en cadres supérieurs, hauts fonctionnaires, ingénieurs, médecins, scientifiques et gens d'église. Une catégorie, que l'on sait important et qui recoupe parfois les précédentes est constituée par les retraités (49).

Parmi les commentaires glanés au fil des questions, certains reviennent un peu plus fréquemment. Un certain lémano-centrisme nous est reproché; l'humour qui affleure dans certains articles fait sourire certains. Plus généralement, on reconnaît à *DP* le mérite de commenter des objets qui le sont peu dans les autres médias. Trop à gauche, trop à droite, trop ou pas suffisamment écolo selon les avis, – mais presque à l'unanimité, *DP* incite à la réflexion et bouscule des idées reçues. *cp*

## Lecteurs par âge



## Transit Nicolas Bouvier, poète et écrivain

**C**ATHÉDRALE SAINT-PIERRE, vendredi dernier, proches, amis ou lecteurs anonymes, ils sont plusieurs centaines à être venus rendre un dernier hommage à l'écrivain Nicolas Bouvier.

L'auteur du *Poisson-Scorpion*, l'imagier subtil de *Chronique japonaise* est devenu l'incontournable star de la littérature voyageuse. Mais il serait réducteur de ne garder de lui que l'image du baroudeur aux mille carnets. Bouvier s'est donné une prose baroque et charnelle qui dépasse de loin le simple récit du voyage. Sa poésie, récemment rééditée dans *Le Dehors et le Dedans* (Zoé) s'apparente à la fois à la ballade qu'affectionnait Cendrars, et au poème-instant (le modèle haïku) qui célèbre l'événement d'être en vie. En automne 1995, Bouvier recevait le Grand Prix Ramuz pour l'ensemble de son œuvre. Son discours de remerciements, publié dans le *Bulletin de la Fondation C. F. Ramuz*, en 1996, parlera mieux que

tout commentaire: «Il serait tout à fait spécieux d'opposer l'écriture nomade à l'écriture sédentaire. Elles sont complémentaires et les «illuminations» ne sont pas le monopole des semelles de vent de Rimbaud, mais peuvent survenir aussi bien dans la cellule d'un moine cistercien, dans l'ermitage d'un bonze japonais, au fond d'un verre d'alcool blanc, dans le passage d'un col (et tout change) ou dans le lit d'une dame. À chacun ses sésames et ses vertiges pour décoder une réalité constamment polyphonique et dont nous n'avons, par insuffisance d'âme, qu'une lecture monodique. Nous ne lisons qu'une ligne de la partition, sauf dans ces instants indicibles d'unité retrouvée, où le cœur se brise et où l'on reste, pour toujours, sans voix. Il y a vraiment un abîme entre le *Grand Larousse* et l'impossible formulation du bonheur».

Un grand poète a passé.

Jérôme Meizoz

DANS L'ÉDITION ROMANDE

## Le numéro 30 du mini poche Zoé

**L**ES ITALIENS LANCÈRENT la formule: un livre pas plus cher qu'un café. Et l'on aurait pu ajouter qu'un journal. Mais par l'effet d'un mouvement pendulaire les mini poches sont vendus, regroupés dans un multipack: des petits fascicules, aussi chers qu'un livre.

### Mises en bouche

Ce produit nouveau n'appartient pas à la mode si obsédante du zapping. Certes les derniers Zoé nous font passer de Philippe Jaccottet à Etienne Barilier, Milena Moser, Isabelle de Montolieu. Mais ces choix, qui se portent obligatoirement sur des textes courts, n'ont pas l'arbitraire des morceaux choisis ou des anthologies. Ce sont des textes représentatifs. Plus que des amuse-bouche, des mises en bouche.

Il faut dire très haut l'apport exceptionnel des éditions Zoé par sa collection de mini poches suisses. Déjà trente textes, bien choisis, sobrement postfacés, plus rarement préfacés. Ex-

cellente approche de l'œuvre plus complète.

Le numéro 30 est consacré à une nouvelle d'Isabelle de Montolieu. Elle écrivait beaucoup, en partie pour des raisons alimentaires, des histoires sentimentales, teintées d'helvétisme, de belles et nobles jeunes filles rêvant dans des châteaux froids comme la pierre. L'éditrice et la préfacière Claire Jaquier ont choisi une petite anecdote: le serin de Jean-Jacques Rousseau. C'est assez convenu et pourtant une chose frappe: la qualité du style. Certes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il était banal de bien écrire, même parfois trop bien, avec le goût de formules balancées. Isabelle de Montolieu est plus rapide, peut-être par nécessité, d'où son style. Ainsi l'incipit de la nouvelle: «Ma patrie est celle de Jean-Jacques Rousseau. Je fus longtemps enthousiaste de son génie et de ses ouvrages».

L'intrigue n'est pas à la hauteur du style. J'en resterai certainement là. Mais, avec mes remerciements à mini Zoé pour cette «dégustation». ag

## Quand la presse veut rendre justice avant la justice

**L**A PRESSE ROMANDE n'avait pas adopté les pratiques des tabloïds anglais. Certes, *Le Matin* a publié il y a quelques années la conversation téléphonique que tenait un membre de la famille royale anglaise, mais il s'agissait d'une information de seconde main: l'enregistrement était audible sur un répondeur téléphonique en Angleterre et la presse de ce pays l'avait elle-même déjà publié. Ces circonstances n'excusent pas l'atteinte à la vie privée. Admettons qu'elles en diminuent un peu la gravité.

Une étape a été franchie, le 19 février, par *Le Nouveau Quotidien* qui a publié de larges extraits d'une conversation téléphonique entre un professeur de la faculté des sciences sociales de l'Université de Lausanne, accusé de harcèlement, et l'assistante qui a déposé plainte contre lui. Rien ne justifie que soit ainsi livré en pâture au public ce qui relève encore du domaine privé. Ces extraits sont censés permettre au lecteur de se faire une opinion sur la culpabilité du professeur. Mais la justice fonctionne selon des règles bien précises qui ont justement pour but d'éviter qu'elle ne soit rendue de manière sommaire, sur la base de pièces choisies.

Rappelons que le professeur a été blanchi par l'Université, mais qu'une procédure pénale est en cours et que le chef du Département de l'instruction publique a décidé d'en attendre l'issue pour procéder à sa nomination.

Il est des cas où une telle publication pourrait se justifier. Par exemple si une procédure pénale était close de manière insatisfaisante ou que la nomination du professeur allait être confirmée. *Le Nouveau Quotidien* aurait alors fait son travail de contre-pouvoir en publiant un dossier qui ne se limite pas à une seule pièce, fût-elle croustillante. Mais pour l'instant, rien n'indique que la justice ait mal fonctionné. Il ne faut pas confondre résistance et recherche d'audience à n'importe quel prix. *pi*

## Médias

COMBIEN DE JEUNES ROMANDS lisent *visiunDialog*, *Journal pour la Suisse multiculturelle*? Il y a une édition dans chacune des quatre langues nationales. *cfp*